

Compte rendu de la réunion restreinte du CLSPD
02 décembre 2024

1- Ouverture de la séance par Monsieur Raphaël Cognet, Maire de Mantes-la-Jolie

Monsieur le Maire excuse Madame le Procureur de la République qui n'a pas pu se libérer et ouvre la réunion en réaffirmant l'engagement de l'équipe municipale en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique des Mantais. Il souligne l'importance de la lutte contre la délinquance et le sentiment d'insécurité, qui nécessite une coordination étroite entre tous les acteurs présents sur le territoire : les services de l'État, les services municipaux et les associations. Il rappelle ce qui a été engagé depuis 2022 : réorganisation profonde de la police municipale et de la prévention, augmentation du nombre d'agents, déploiement massif de caméras de vidéo-protection dans les écoles et dans tous les quartiers.

2- Intervention de Monsieur Eric Zabouraëff, Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie

Monsieur le Sous-Préfet rappelle la nécessité de cette co-production partenariale.

3- Intervention de Monsieur Paul José Valette, Commissaire divisionnaire, chef de circonscription.

Présentation des données statistiques sur l'année 2024 :

Cette présentation met en lumière l'engagement collectif des forces de l'ordre et de leurs partenaires locaux, qu'il s'agisse des bailleurs sociaux, des associations d'aide aux victimes ou des services municipaux. Ensemble, ces acteurs travaillent à réduire les infractions et à renforcer le sentiment de sécurité. Ce bilan est une opportunité d'évaluer nos progrès, d'identifier les défis persistants, et de réfléchir à des solutions adaptées aux réalités locales.

- **La délinquance générale** à Mantes-la-Jolie en 2024 connaît une légère hausse des faits constatés (+2,99 %), cela représente 70 faits supplémentaires, par rapport à 2023.

Cependant, cette évolution modérée doit être analysée dans le contexte national, où certains territoires connaissent des hausses bien plus marquées.

Des progrès significatifs sont notés dans le taux d'élucidation, qui atteint 53,20 % en 2024. Cela reflète une efficacité accrue des forces de l'ordre et une meilleure coordination avec les partenaires locaux. Cela correspond à 1 281 faits élucidés.

Enfin, l'activité judiciaire s'intensifie également, avec une augmentation des gardes à vue et des placements en détention, soulignant un engagement accru pour répondre à la délinquance sur le terrain.

- **L'analyse du profil des mis en cause** en 2024 révèle une augmentation générale de 11,22 %, avec un total de 1 090 individus impliqués. Cette hausse est attribuée à une intensification des interpellations et à une meilleure coordination entre les services de police. La majorité des mis en cause sont des majeurs, représentant 88,17 % du total, avec une progression notable dans les infractions liées aux stupéfiants et à la délinquance économique. Les mineurs, bien qu'en augmentation modérée, voient leur part relative diminuer légèrement, grâce à des actions de prévention ciblées. En termes de nationalité, la majorité des infractions impliquent des nationaux (866 individus), tandis que les étrangers, bien que minoritaires, sont principalement associés à des délits routiers et économiques. Ces données illustrent des dynamiques complexes, mais offrent aussi des pistes claires pour orienter les politiques de sécurité.

- **La délinquance de voie publique (DVP)** en 2024, diminue de 3,03 %, passant à 544 cas. Cette baisse globale est le résultat de dispositifs tels que la vidéoprotection et le renforcement des patrouilles. Cependant, certaines infractions montrent des tendances opposées. Les vols avec violence ont baissé de manière significative (-36,71 %), mais les vols à la roulotte augmentent fortement (+50,63 %). Ces derniers sont souvent liés à des objets visibles laissés dans les véhicules. Les zones critiques identifiées incluent les parkings proches des gares et les centres commerciaux, où des efforts accrus de prévention et de surveillance sont nécessaires pour réduire ces infractions.

- **Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)** enregistrent une baisse globale de 5,41 % en 2024, avec 595 faits constatés. Cette évolution positive reflète les efforts conjoints des forces de l'ordre et des mesures de prévention. Cependant, les dynamiques sont contrastées : les violences crapuleuses, liées aux vols, diminuent de 36,47 %, tandis que les violences non crapuleuses présentent des variations préoccupantes. Les tentatives d'homicide doublent pour atteindre deux cas, et les violences envers les enfants augmentent significativement (+24,39 %). Ces chiffres soulignent la nécessité d'une vigilance accrue.

Les données mettent en lumière les progrès dans certaines catégories, mais elles appellent également à un renforcement des dispositifs pour protéger les victimes, notamment les enfants et les personnes vulnérables.

- **Les atteintes aux biens** présentent une baisse globale de 3,74 % en 2024, avec un total de 797 faits. Cependant, cette tendance positive masque une augmentation des cambriolages principalement dans les zones résidentielles et pavillonnaires, en particulier au Val Fourré. Les cambriolages se produisent majoritairement en journée, lorsque les maisons sont inoccupées. Les voleurs privilégient les intrusions rapides pour s'emparer de biens facilement transportables, comme de l'argent liquide et des objets de valeur. Ces chiffres soulignent l'importance de dispositifs de prévention renforcés, tels que l'installation de systèmes de sécurité modernes et la sensibilisation des résidents aux bonnes pratiques.

- **Les infractions économiques et financières (EIEF)** connaissent une baisse notable de 21,23 % en 2024, avec 167 faits constatés. Cette diminution est largement due à la réduction des escroqueries et des abus de confiance, qui chutent de 33,50. Cependant, les infractions liées au travail illégal augmentent de manière significative (+140 %), principalement dans les secteurs du bâtiment et des services. Cette hausse met en lumière des pratiques comme le travail dissimulé ou l'utilisation de faux documents. Ces chiffres montrent la nécessité de poursuivre les efforts pour lutter contre ces infractions, en renforçant les contrôles et en sensibilisant les employeurs et les travailleurs aux conséquences économiques et sociales du travail illégal.

- **Les infractions révélées par l'action des services (IRAS)** témoignent d'une activité policière renforcée en 2024, avec une augmentation de 17,32 %, totalisant 542 faits. Ces résultats reflètent une intensification des contrôles et des opérations ciblées. Les infractions liées aux stupéfiants dominent cette catégorie, représentant 83,76 % des IRAS, soit 454 faits. Le trafic organisé de drogues connaît une hausse marquée, multiplié par trois, atteignant 22 cas. Ces activités sont particulièrement concentrées dans les quartiers sensibles où des réseaux structurés exploitent la précarité sociale. Ces chiffres soulignent l'importance de maintenir la pression sur les trafics, avec des opérations coup de poing, des collaborations interservices et un renforcement des dispositifs de prévention auprès des jeunes.

- **Les violences urbaines** présentent des évolutions contrastées en 2024. D'un côté, les incendies volontaires ont diminué de 33,33 %, avec 46 cas enregistrés, grâce à des patrouilles renforcées et des dispositifs de dissuasion. Cependant, les violences contre les forces de l'ordre montrent une légère hausse de 5 %, totalisant 59 cas. Les jets de projectiles restent également fréquents, en particulier lors d'opérations nocturnes au Val Fourré. Ces chiffres soulignent la nécessité de poursuivre les efforts de prévention et d'amélioration des relations entre la police et les habitants, tout en renforçant les moyens d'intervention face aux troubles urbains.

Les violences intra-familiales (VIF) enregistrent une baisse globale de 1,74 %, avec 169 victimes en 2024. Cependant, cette tendance masque une hausse notable des violences envers les femmes (+5,38 %), atteignant 137 cas. Les femmes restent les principales victimes de violences conjugales, bien que les hommes soient aussi concernés dans des proportions moindres. Des actions spécifiques, comme le rôle des intervenantes socio-éducatives, permettent un meilleur soutien aux victimes, notamment via des orientations vers les structures adaptées. Ces collaborations avec les associations et les services sociaux sont essentielles pour prévenir les récidives et répondre aux besoins des victimes. Les chiffres mettent en lumière l'importance de renforcer les dispositifs de prévention et d'accompagnement, particulièrement dans les périodes critiques comme les vacances.

Les délits routiers constituent une problématique majeure en 2024, avec des comportements à risque persistants. Les infractions graves, comme la conduite sans permis (38,8 %) et sous stupéfiants (35,4 %), représentent une part importante des délits recensés. Ces infractions traduisent une prise de risque accrue, particulièrement sur les axes majeurs. Les zones sensibles identifiées incluent le Boulevard Maréchal Juin et l'Avenue Albert Camus, où la densité de trafic et le non-respect des règles de conduite sont fréquents.

D'autres comportements, comme les délits de fuite (10,8 %) et l'alcoolémie (4,5 %), continuent de poser des défis en matière de sécurité. Ces données soulignent l'importance de renforcer les contrôles routiers et les campagnes de sensibilisation pour améliorer durablement la sécurité des usagers.

Recommandations

Pour répondre efficacement aux défis de la sécurité à Mantes-la-Jolie, trois axes stratégiques sont proposés.

Tout d'abord, intensifier les contrôles, notamment sur les stupéfiants, les violences urbaines et les cambriolages, afin de réduire les infractions majeures.

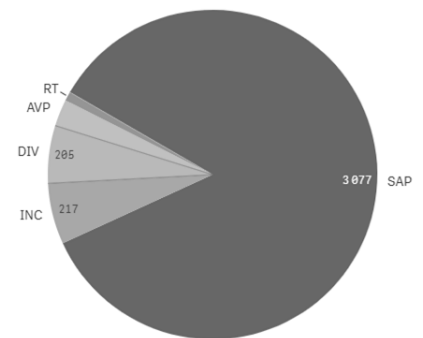
Ensuite, développer des initiatives de prévention ciblées, avec une attention particulière aux jeunes et aux entreprises. Cela inclut des campagnes de sensibilisation, des formations et des dispositifs éducatifs pour limiter les comportements à risque.

Enfin, continuer à renforcer la coordination entre les forces de l'ordre, les services municipaux et les partenaires associatifs. Une collaboration étroite est essentielle pour garantir une approche globale et cohérente de la sécurité. Ces recommandations visent à construire un environnement plus sûr pour tous les habitants.

4- Données transmises par Monsieur Christian Potevin, Commandant de la compagnie de Magnanville - SDIS 78

Le S.D.I.S 78 a réalisé 3500 interventions sur le territoire de Mantes-la-Jolie (toutes interventions confondues), potentiel de 17 sapeurs/jour.

- Secours à la Personne (SAP) : 3077 interventions
- Incendie (INC) : 217 interventions
- Opérations Diverses (DIV), ex : fuite d'eau : 205 interventions
- Risque Technologique (RT) : ex : fuite de gaz, fuite de produits chimiques)
- Accident de Voie Publique (AVP)



En 2024 le S.D.I.S recense 97 interventions, liées aux incendies de voie publique. Données comparées 2023/2024 : Baisse de 23 %.

4 dépôts de plainte : 1 agression physique sans arme, 2 agressions verbales, 1 dégât matériel (jets de projectile).

Mesures spécifiques ont été mises en œuvre pour répondre aux violences visant les sapeurs-pompiers :

- Point de Rassemblement des Moyens avant intervention présentant un risque (Doctrine d'emploi et d'engagement).
- Actions de formation (120 sapeurs-pompiers) :
 - Gestion des comportements face aux violences urbaines (50 sapeurs-pompiers)
 - Négocier et agir en situation dégradée (24 sapeurs-pompiers)
- Démarche partenariale (PN, sûreté tranquillité publique, PM, Prévention)
- Projet : Janvier 2025 (30/01) : Présentation des Missions des sapeurs-pompiers et visite de caserne avec l'association Sourire Jeunesse et loisirs (*nota : jeunes issus du secteur les Garennes, suivi par Service Jeunesse de la collectivité*).

4- Compte rendu des travaux des 4 groupes de travail mis en place dans le cadre du CLSPD

1/ Groupe « Tranquillité publique dissuasion et implication de la population » :

Une réunion par trimestre (4 réunions partenariales en 2024) permettant de renforcer la transversalité (Partage d'informations, remontée de la veille de terrain, Présentation des données statistiques de faits/d'activité des services, Déclinaison opérationnelle)

Acteurs présents : Bailleurs sociaux, Transports, Centre de Supervision Urbain, Service Médiation Prévention, Police Municipale, Police Nationale, S.D.I.S 78) :

Principaux faits d'insécurité quotidienne : Regroupement de perturbateurs, Personnes alcoolisées ou présentant des troubles de santé mentale, Incivilités routières, Abandons de déchets et dépôts sauvages, Mécanique sauvage, Vente à la sauvette, Vols (par effraction/accessoires/violence), Trafic de tabac et de stupéfiants

Evolution des effectifs et des moyens, mobilisation de la direction tranquillité publique :

Service Prévention renforcée (38 agents : équipe marché forains, équipe mobile, équipe soirée 19h à 02h 6 jours/semaine du lundi au samedi inclus),

ASVP et effectifs de Police municipale renforcée avec brigades spécialisées (agents cynophile, brigade motorisée) :

- 27 agents de Police Municipale à ce jour et supérieur à 30 dès le premier trimestre 2025.
- 9 agents de sécurité de voie publique
- 9 opérateurs du Centre de supervision urbain

Centre de supervision urbain effectif 7 jours/7jours,

Déploiement de la seconde phase de vidéo protection : 115 caméras à l'horizon 2026

CENTRE VILLE	NB CAMERA ACTUELLE	16	39 CAMERAS
	NB CAMERA ECOLE	7	
	NB CAMERA A VENIR	16	
	NB DE CAMERA AVEC MAT RENFORCER	0	
MARTRAIS	NB CAMERA ACTUELLE	1	8 CAMERAS
	NB CAMERA ECOLE	2	
	NB CAMERA A VENIR	5	
	NB DE CAMERA AVEC MAT RENFORCER	0	
GASSICOURT	NB CAMERA ACTUELLE	13	36 CAMERAS
	NB CAMERA ECOLE	7	
	NB CAMERA A VENIR	16	
	NB DE CAMERA AVEC MAT RENFORCER	0	
VAL FOURRE	NB CAMERA ACTUELLE	10	32 CAMERAS
	NB CAMERA ECOLE	14	
	NB CAMERA A VENIR	8	
	NB DE CAMERA AVEC MAT RENFORCER	6	
		Total	115

Développement des moyens de communication: application signal/ interopérabilité (RRF)/mise en conférence des appels

- Renforcement de la médiation au niveau des établissements scolaires espaces et établissements publics, effectifs opérationnels dès le matin 08h30 et veille sociale en journée et soirée en soirée par un maillage de tous les quartiers avec une attention particulière sur la gare et le cinéma CGR en soirée.
- Mobilisation des ASVP sur les problématiques environnementales. Recensement et identification des dépôts sauvages.
- Agents de police municipale dédiés à l'Ilotage sur secteurs définis

Renforcement de l'engagement opérationnel :

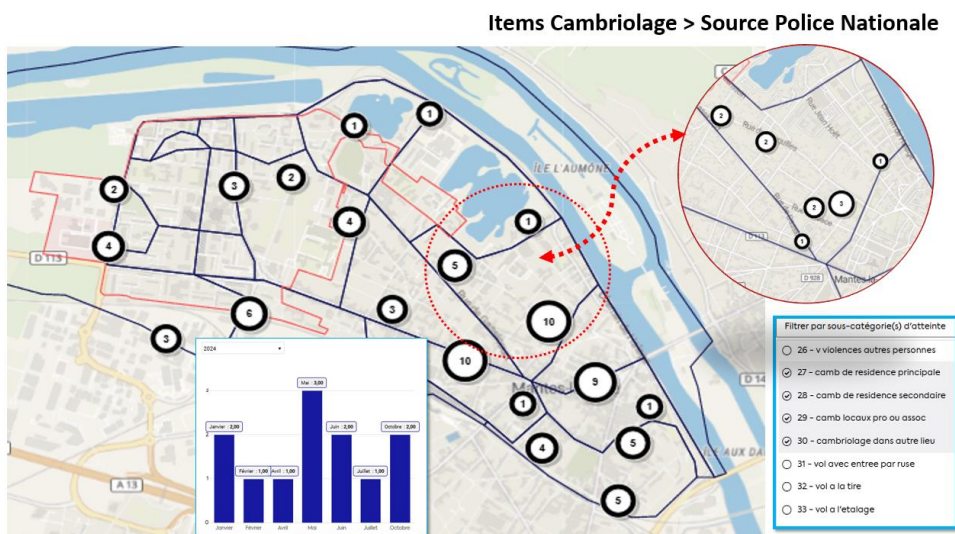
Application des arrêtés municipaux réglementant consommation et vente d'alcool, prise en charge frais IPM, arrêté anti-regroupement et consommation d'azote,
 Mise en œuvre de la brigade motorisée pour la lutte contre les infractions routières,
 Présence renforcée de la brigade canine sur les secteurs de regroupement de perturbateurs (gare et Centre-Ville),
 Activation de la brigade équestre de manière saisonnière (2025),
 Libérer les capacités opérationnelles par le recrutement d'une assistante de direction administrative
 Mise en œuvre de mats renforcés, renvoi d'image par tablette numérique, IA selon les orientations à venir, caméras mobiles.

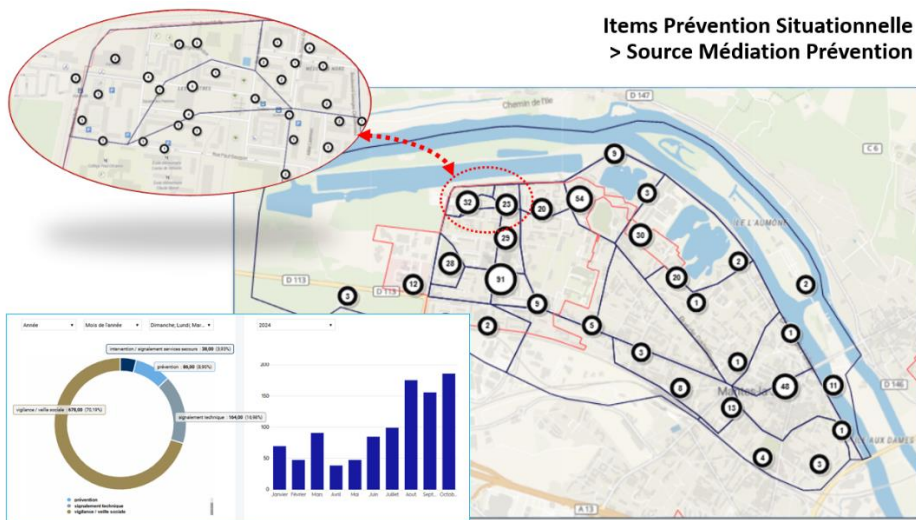
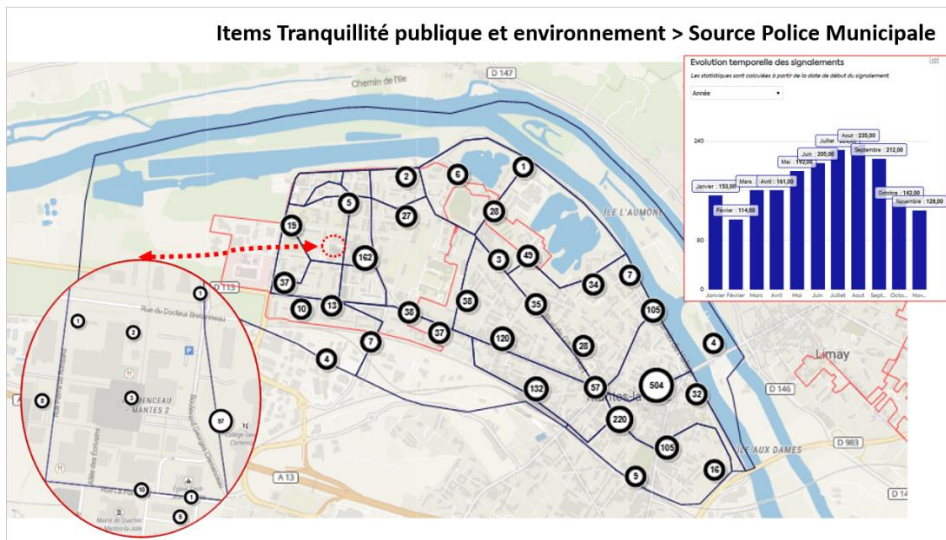
Coopération opérationnelle renforcée PN/PM :

Réunions bimensuelles de débriefing opérationnel,
 Accompagnement et rôle de conseil par le référent sureté,
 Participation aux Groupes de partenariats opérationnels de la Police Nationale.
 Contrôles routiers communs,
 Opérations coordonnées de visites des parties communes,
 Coordination opérationnelle journalière en lien avec le chef de poste.
 Renfort et assistance communes sur les interventions d'urgence ou dégradées

Recensement et analyses de données partagées :

Développement d'un outil de cartographie partagée avec l'ensemble des acteurs
 Principaux indicateurs d'activité des services
 Exemples :





2/ Groupe « Prévention-Education-Parentalité-Citoyenneté » :

4 réunions en 2024. Chaque réunion aborde les points clés avant de donner la parole à des intervenants sur des sujets spécifiques :

- Taux d'implication des mineurs dans la délinquance constatée
- Point sur la situation dans les établissements scolaires :
- I.E.N. pour le premier degré
- Chefs d'établissement scolaire du second degré
- Actions menées dans le cadre de la Cité éducative
- Actions menées dans le cadre du REAAP
- Intervention de la Mission locale
- Lecture du P.R.E.

Exemples points évoqués à prochaine réunion, présentation des dispositifs :

- A.E.L.I (Accueil Educatif par les loisirs et l'Inclusion)
- A.S.M.O (Accompagnement spécialisé en milieu ordinaire)
- U.E.E.A (Unités d'enseignement élémentaire autisme)
- U.E.M.A (Unités d'enseignement maternelle autisme)

Constat et échange sur la santé mentale des enfants et jeunes (troubles du comportement, souffrance psychologique, ...)

Le rôle de la Cité Educative dans l'accompagnement des actions / professionnels qui interviennent dans le champ du handicap

3/ Groupe « Violences Intra Familiales et personnes vulnérables » :

4 réunions en 2024.

Diagnostic mené avec les partenaires :

- Objectifs : Identification des missions de chacun, Interconnaissance, Evaluation des besoins
- Constats : Le territoire souffre d'un manque de structure du type accueil de jour, le besoin premier identifié est la solution de logement pour sortir les femmes des dispositifs d'urgence plus rapidement. La collaboration et les prises en charge entre les institutions sont efficaces, mais l'intervention des associations requiert un accompagnement et une coordination renforcés.

Les statistiques :

Les chiffres sont difficiles à recueillir pour chaque structure.

La majorité des données se recoupent et nécessitent d'être croisées pour obtenir des statistiques les plus fiables et représentatives possibles.

Les actions :

- Intervenante sociale au commissariat = Référente VIF pour Mantes-la-Jolie animation et coordination du réseau existant,
- Un logiciel de traitement de données pour l'ISC permettrait une meilleure lecture des données statistiques pour la collectivité, avec l'objectif d'une plus grande précision dans l'identification des besoins pour développer des actions collectives en termes de public, de lieux...
- Travail autour d'une grille « d'entretien » commune pour les associations dont ce n'est pas la culture permettant d'homogénéiser les outils statistiques.
- Une cartographie des partenaires et des missions sous forme d'un document de communication à destination du public avec l'objectif de rendre visible et lisible le travail en réseau existant
- Mise en place d'une adresse mail dédiée au réseau pour une saisine des situations complexes.
- Création d'un vademecum des bonnes pratiques.

Monsieur le sous-préfet encourage les services de la collectivité à contacter la sous-préfecture afin d'explorer des solutions au déficit de structures d'accueil pour les femmes nécessitant une protection après avoir quitté leur domicile familial.

4/ Groupe « Suivi et traitement de situations individuelles » :

Objectifs : Il permet aux partenaires du CLSPDR d'échanger des informations confidentielles afin d'identifier puis de suivre et d'accompagner les situations de mineurs, jeunes majeurs et leur famille lorsque le comportement de ceux-ci est susceptible de porter préjudice à eux-mêmes ou à autrui, ou de constituer un risque de basculement dans la délinquance ou un risque de récidive.

Partenaires associés : Police Nationale, Police Municipale, CCAS (Intervenante sociale au commissariat), service Réussite Educative, Inspection académique, Proviseurs des collèges et Principaux des lycées, Territoires Terres d'Yvelines et Seine Aval (IFEP), Direction de l'enfance et de l'action sociale et responsable du Territoire d'action Départementale Seine Aval, Mission locale, Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation, Protection Judiciaire de de Jeunesse, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), La première réunion de ce groupe a eu lieu le 08/04/2024,

L'ensemble des principaux des collèges et des proviseurs des lycées concernés ont été rencontrés. Ces rencontres ont permis d'expliquer en détail les objectifs et les moyens mis en œuvre par le groupe de travail. Une présentation spécifique du dispositif a été organisée avec le conseil d'établissement du Nouveau Collège. Cette démarche visait à répondre aux suspicions soulevées par les délégués des parents d'élèves.

7 réunions collectives organisés sur l'année 2024.

File active des situations suivies : 10 cas

Sortie de file active : 2

Sources des signalements : S.D.I.S 78 (situation relevant du champ sociale), Police Municipale (2 signalements pour vol à l'étalage), établissements scolaires (9 signalements : absentéisme scolaire, comportements ...).

Raphaël Cognet, maire de Mantes-la-Jolie, conclut ce conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) restreint, en remerciant Monsieur le Sous-préfet et en se félicitant de la bonne coordination entre les différents acteurs du territoire et du bon travail partenarial entre la Ville et les services de l'Etat, que ce soit avec le commissariat de police, l'Education nationale ou avec les pompiers.

Les prochains groupes de travail se réuniront le jeudi 12 décembre. Il convoquera un prochain CLSPD plénier en juin 2025.

Présents :

Ville de Mantes-la-Jolie	Monsieur Le Maire	Raphael	COGNET
Sous-Préfecture	Monsieur le sous-préfet	Eric	ZABOURAEFF
Ville de Mantes-la-Jolie	Conseiller municipal	Rachid	HAIF
Ville de Mantes-la-Jolie	Directeur de Cabinet	Guy	DE CHERGE
Ville de Mantes-la-Jolie	Directrice Générale des Services	Aurélie	DHARTOY
Ville de Mantes-la-Jolie	Directeur de la sécurité et de la tranquillité publique	Vincent	PELLETIER
Ville de Mantes-la-Jolie	Directeur Général Adjoint Enfance et Famille	Vivien	DENIAUX
Ville de Mantes-la-Jolie	Chef de Service Prévention	Pascal	HUAR
Ville de Mantes-la-Jolie	Chef de Service Police Municipale	Hervé	CHAUVIN
Centre Communal d'Action Sociale	Directeur	Cyril	SOMAGGIO
Centre Communal d'Action Sociale	Intervenante sociale au commissariat	Aurélie	MOREAU
Police Nationale	Commissaire Divisionnaire Chef de la circonscription de sécurité publique	Paul José	VALETTE
Police Nationale	Commissaire Adjointe Chef de circonscription	Cyrielle	CROISON
Service Départemental d'incendie et de Secours	Commandant de compagnie	Christian	POTEVIN
Education Nationale	Conseiller technique Établissements et vie scolaire	Vincent	FERRILLAT - MERCERO
Cabinet E.R.M	Président Directeur Général	Claude	CALVET